

AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable : Canal de Nantes à Brest

Titre : Mouillage pour la saison de navigation 2024 sur le canal de Nantes à Brest

Avis n° : 2024 BNB-B 013

du : 11/04/2024

Secteur (bief) : 18 à 111 et 192 à 236

Fait(s) à signaler : Considérant la présence d'atterrissements ponctuels dans le chenal de navigation limitant le mouillage et ne permettant pas de garantir les mouillages théoriques;

Les usagers sont informés que le mouillage des biefs, sur lesquels la navigation n'est pas temporairement interdite, pour la saison de navigation 2024 est de 1m (sauf restriction ponctuelle supérieure diffusée ultérieurement par avis à la batellerie).

Avis émis par : Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest



Direction des Canaux de Bretagne
canauxdebretagne@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7
canaux.bretagne.bzh/